

## DECLARATION SUR L'HONNEUR

Selon les articles L.271-6 et R.271-3 du Code de la Construction et de l'Habitation je, soussigné **Marc FABRE, gérant de la SARL ACEDIM** dont le siège social est 7 rue de Goumetx à SAINT-GAUDENS (31800), déclare sur l'honneur :

- 1) **Etre certifié en compétence**, conformément au référentiel ISO 17024 « exigences générales pour les organismes de certification procédant à la certification de personnes » par l'organisme de certification : **BUREAU VERITAS Certification** sous le numéro **1876214** pour les domaines suivants :
- *L'état relatif à la présence ou l'absence de matériaux ou produits contenant de l'Amiante (L1334-13 et R1334-14 à 29 du Code de Santé Publique)*
  - *Le Constat des Risques d'Exposition au Plomb (CREP)*
  - *Les états relatifs à la présence de termites dans le bâtiment (L.133-6 du CCH)*
  - *Le Diagnostic de Performance Energétique (L.134-1 du CCH)*

Validité du certificat : du 23/10/2007 au 23/10/2012

**BUREAU VERITAS Certification** sous le numéro **1876214** pour le domaine suivant :

- *L'état de l'installation intérieure de Gaz (L. 134-6 du CCH)*

Validité du certificat : du 14-11-2007 au 14-11-2012

2) **Que la SARL ACEDIM est assurée en Responsabilité Civile Professionnelle** pour les activités de diagnostic techniques immobiliers par le **Cabinet BESSE**, 46 bis rue des Hauts Pavés – BP 80205 – 44002 NANTES et bénéficie des garanties du **contrat n° 7950376/268** souscrit auprès de **AIG EUROPE** pour la période du **9/06/2008 au 1/12/2008**.

3) **Disposer du matériel** d'investigation nécessaire suffisant sur site et des logiciels pour le traitement des données.

4) **N'avoir aucun lien de nature à porter atteinte à mon impartialité et à mon indépendance** ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à moi, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il m'est demandé d'établir l'un des documents constituant le Dossier de Diagnostics Techniques Immobiliers.

Fait pour servir et valoir ce que de droit le 1/07/2008 à SAINT-GAUDENS

